

La croissance démographique ralentit en raison d'un solde naturel en baisse

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 166 • Décembre 2025

Au 1^{er} janvier 2023, 8,2 millions de personnes vivent en Auvergne-Rhône-Alpes, soit un habitant métropolitain sur huit. Entre 2017 et 2023, la région gagne 43 000 résidents par an. La population croît cependant moins vite qu'entre 2012 et 2017, en raison d'un solde naturel en baisse. Les départements du quart nord-est de la région, en particulier les EPCI situés autour de Genève et de Lyon, portent cette croissance supérieure à la moyenne métropolitaine.

Au 1^{er} janvier 2023, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 8 206 000 habitants, soit 12,4 % de la population métropolitaine. Elle est la deuxième région la plus peuplée de France, derrière l'Île-de-France (12,5 millions d'habitants), et devant la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et les Hauts-de-France (6 millions chacune). Entre 2017 et 2023 ► encadré, la population régionale augmente de 257 000 habitants, au rythme de 43 000 par an en moyenne, soit l'équivalent de la population d'une commune comme Bourg-en-Bresse. Sa croissance annuelle moyenne, supérieure à la moyenne métropolitaine (+0,53 % contre +0,39 %), place la région au septième rang. Un équilibre entre les **soldes naturel et migratoire** ► figure 1 distingue la croissance démographique d'Auvergne-Rhône-Alpes de celle des régions les plus dynamiques. Dans ces dernières, une forte attractivité résidentielle est à l'origine de cette croissance.

► 1. Évolution de la population par département et contribution des soldes naturel et migratoire

| | Population | | Taux de variation annuel moyen 2017-2023 (en %) | | |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|---|---------------------|------------------------|
| | 2017 | 2023 | de la population | dû au solde naturel | dû au solde migratoire |
| Ain | 643 350 | 679 344 | 0,91 | 0,25 | 0,66 |
| Allier | 337 988 | 333 298 | -0,23 | -0,54 | 0,31 |
| Ardeche | 325 712 | 334 231 | 0,43 | -0,33 | 0,76 |
| Cantal | 145 143 | 144 196 | -0,11 | -0,76 | 0,65 |
| Drôme | 511 553 | 524 207 | 0,41 | 0,05 | 0,35 |
| Isère | 1 258 722 | 1 298 990 | 0,53 | 0,29 | 0,24 |
| Loire | 762 941 | 774 133 | 0,24 | 0,02 | 0,23 |
| Haute-Loire | 227 283 | 228 654 | 0,10 | -0,35 | 0,45 |
| Puy-de-Dôme | 653 742 | 664 453 | 0,27 | -0,07 | 0,34 |
| Rhône | 1 843 319 | 1 914 667 | 0,63 | 0,57 | 0,06 |
| Métropole de Lyon | 1 385 927 | 1 436 354 | 0,60 | 0,68 | -0,08 |
| Conseil départemental du Rhône | 457 392 | 478 313 | 0,75 | 0,24 | 0,51 |
| Savoie | 431 174 | 448 226 | 0,65 | 0,07 | 0,58 |
| Haute-Savoie | 807 360 | 861 158 | 1,08 | 0,45 | 0,63 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 7 948 287 | 8 205 557 | 0,53 | 0,19 | 0,34 |
| France métropolitaine | 64 639 133 | 66 165 815 | 0,39 | 0,13 | 0,26 |

Note : Les évolutions comprises entre -0,15 % et +0,15 % sont considérées stables.

Source : Insee, Recensements de la population 2017 et 2023.

Le ralentissement du solde naturel entraîne celui de la croissance démographique

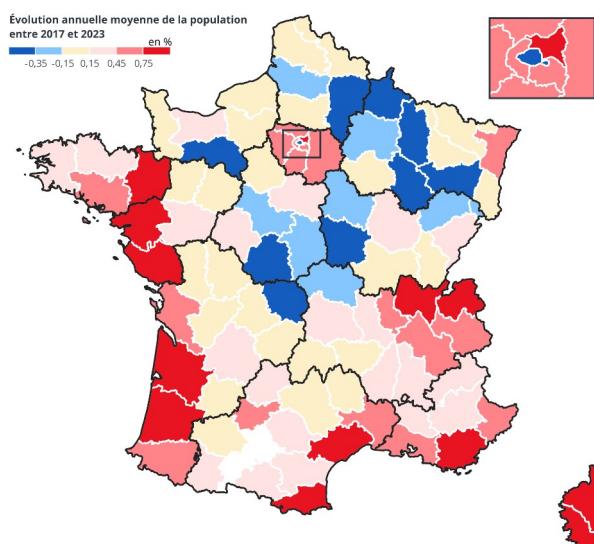
La croissance démographique de la région ralentit néanmoins par rapport à la période précédente (+0,65 % entre 2012 et 2017, soit +51 000 habitants par an en moyenne). L'attractivité résidentielle de la région se maintient, tandis que le solde naturel se réduit de moitié (+0,19 % après +0,38 % sur la période

précédente). Celui-ci reste toutefois le deuxième plus élevé de France métropolitaine, loin derrière l'Île-de-France (+0,73 %), mais au-dessus de la moyenne métropolitaine (+0,13 %).

La population augmente davantage dans les départements de l'est de la région

Avec une croissance supérieure ou égale à celle de la région, les cinq départements du nord-est sont les plus dynamiques sur la période 2017-2023 ► figure 2. Les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain enregistrent les hausses les plus marquées ; ils se placent aux cinquième et onzième rangs des plus fortes croissances parmi les départements métropolitains. Malgré une dynamique inférieure à celle du niveau régional, la population progresse également en Ardèche, dans la Drôme, le Puy-de-Dôme et la Loire. Elle est stable en Haute-Loire et dans le Cantal, mais l'Allier perd des habitants.

► 2. Évolution de la population par département entre 2017 et 2023



Lecture : Entre 2017 et 2023, la population de la Savoie a augmenté de 0,65 % en moyenne par an.

Source : Insee, Recensements de la population 2017 et 2023.

À l'image de la région, la population de la Haute-Savoie, de l'Ain et de l'Isère augmente à la fois du fait d'un nombre de naissances supérieur à celui des décès et aussi grâce à des arrivées plus importantes que les départs. Dans les autres départements, une seule composante porte la croissance démographique. Dans le Rhône, il s'agit du solde naturel ; en revanche, la croissance repose exclusivement sur le solde migratoire dans les huit autres départements. En Ardèche, dans le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier, cette attractivité résidentielle compense ou atténue le déficit naturel.

Par rapport à la période 2012-2017, la Drôme est le département de la région où la croissance démographique ralentit le plus (-0,40 point), par effet conjugué du solde naturel et de l'attractivité résidentielle, qui diminuent à parts égales. La population augmente également plus faiblement sur la période récente dans le Puy-de-Dôme, en Haute-Savoie et dans le Rhône, leur solde naturel se réduisant. À l'inverse, la croissance démographique s'accélère en Savoie (+0,17 point), du fait d'une nette hausse du solde migratoire. Pour cette même raison, la population du Cantal recule moins vite qu'auparavant.

La population des EPCI autour de Genève et de Lyon progresse fortement

Les plus fortes hausses de population se situent sous l'influence des métropoles de Genève et de Lyon ► **figure 3**. La zone de rayonnement de ces deux pôles touche les cinq départements du nord-est de la région. Ainsi, parmi les 40 EPCI dans lesquels la population augmente le plus (plus de 0,75 % par an en moyenne), 34 se situent dans ces territoires, dont 14 en Haute-Savoie. Le nombre d'habitants croît particulièrement dans les intercommunalités du pourtour lémanique, notamment dans la Communauté de communes (CC) du Pays de Cruseilles (+2,30 % par an en moyenne) et dans la Communauté d'agglomération (CA) du Pays de Gex (+2,00 %), quatrième et neuvième plus fortes hausses de France métropolitaine. Cette dynamique s'étend dans le sillon alpin, jusque dans la CA du Grand Chambéry. Signe d'une périurbanisation toujours plus large, les EPCI situés autour de Lyon ont une croissance supérieure à celle de la Métropole de Lyon (+0,60 %) et de la commune elle-même (+0,10 %). Dans l'ouest lyonnais, le nombre d'habitants augmente ainsi fortement (+1,59 % par exemple dans la CC des Vallons du Lyonnais), mais dans une zone limitée par la présence des monts du Beaujolais, du Lyonnais et du Pilat. Au nord-est de Lyon, dans l'Ain, et au sud-est, dans l'Isère, la population progresse nettement dans de nombreuses

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le **solde migratoire** apparent, ici appelé « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

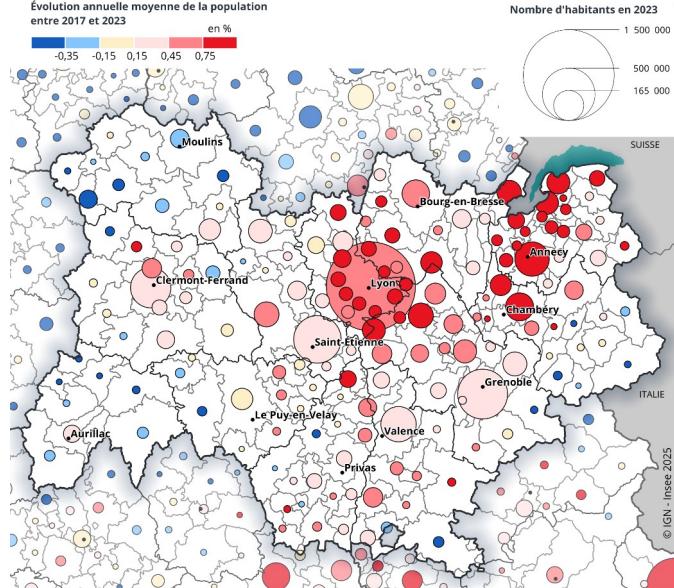
Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

► Pour en savoir plus

- **Aude J., Domptail V.**, « La croissance démographique ralentit », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 150, décembre 2024.
- **Chataignon P.**, « Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2023 - La population française continue de croître, le solde naturel y contribue de moins en moins », Insee Focus n° 374, décembre 2025.

intercommunalités jusqu'aux abords des massifs du Bugey et de la Chartreuse. Au-delà, le secteur grenoblois enregistre une faible croissance (+0,23 % pour Grenoble-Alpes-Métropole), entraîné notamment par le déficit démographique de la commune de Grenoble (-0,24 %). Globalement, par rapport à la période 2012-2017, la croissance ralentit autour de Genève et se stabilise autour de Lyon.

► 3. Nombre d'habitants et évolution de la population par EPCI entre 2017 et 2023



Source : Insee, Recensements de la population 2017 et 2023.

À l'inverse, les espaces moins peuplés et vieillissants du nord-ouest de la région et de certaines zones montagneuses perdent des habitants. Quatorze EPCI, sur les seize dont la population recule d'au moins 0,35 % en moyenne chaque année, se situent dans ces territoires. Dans le nord-ouest, la population diminue fortement dans la CA de Montluçon Communauté (-0,76 %) et dans les intercommunalités avoisinantes. Au sud-ouest de la région, les territoires montagneux du nord du Cantal sont également en déficit démographique (-0,94 % par exemple dans la CC du Pays Gentiane). La population décroît aussi dans les massifs du sud-est de la région, comme dans la CC de l'Oisans (-1,23 %) ou dans les intercommunalités de la vallée de la Maurienne. ●

Anne-Cécile Argaud, Véronique Domptail (Insee)

► Encadré : Le choix des périodes d'évolution de la population

L'enquête annuelle de recensement (EAR) est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Toutefois, la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'EAR prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura, pendant cinq ans, un intervalle de six ans entre deux EAR, au lieu de cinq habituellement. Dans cette étude, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2017-2023) et une période de cinq ans (2012-2017) pour la plus ancienne. La comparaison des différents indicateurs sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, toutes les données étant présentées en moyenne annuelle.